



CANADA

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA

70/23

VISITE DE M. SHARP EN EUROPE

Déclaration du secrétaire d'État aux
Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp,
à la Chambre des communes, le 9 décembre 1970

Je viens de rentrer d'une tournée d'importantes discussions en Europe. J'ai eu notamment des entretiens avec les chefs de gouvernement de Grande-Bretagne, de Belgique et des Pays-Bas, ainsi qu'avec des hauts fonctionnaires de la Communauté économique européenne, et j'ai participé à la réunion ministérielle de l'OTAN en décembre. J'ai profité de l'occasion offerte par la réunion de l'OTAN pour avoir un autre entretien avec M. Schumann, ministre des Affaires étrangères de France.

J'aimerais donc faire rapport à la Chambre principalement au sujet de la situation en Europe occidentale, où les événements évoluent avec tant de rapidité. Les six nations qui forment aujourd'hui le Marché commun doivent bientôt devenir dix. Divers genres d'associations relieront d'autres pays d'Europe à la Communauté. Des ententes préférentielles ont été conclues et d'autres le seront dans le cas d'un certain nombre de pays méditerranéens et de certains pays en voie de développement en Afrique.

L'atmosphère en Europe est empreinte de confiance et d'élan. Les horizons du Marché commun s'élargissent au moment où s'accroît la volonté de rendre plus profondes les relations entre les pays.

Depuis quelque temps le Gouvernement suit cette évolution avec la plus grande attention. Le ministre de l'Industrie et du Commerce a récemment déposé à la Chambre un document qui fait prévoir les conséquences de ces événements pour le Canada à la lumière des constatations que lui-même a faites lors de sa visite dans les capitales européennes. J'ai choisi comme but principal de mes entretiens bilatéraux avec les gouvernements européens et avec la Communauté la formulation de certaines des préoccupations que le Canada éprouve devant ces événements. La première a trait au bouleversement et aux modifications des échanges commerciaux du Canada qu'entraîne nécessairement l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun. Notre deuxième souci était de faire savoir à la Communauté et à ses membres que le Canada a l'intention de retirer de plus grands avantages de la CEE élargie en tant que marché